Paris, le 29 septembre 2015. La Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys ouvre une nouvelle saison avec un appel à projets national, destiné aux chercheurs et cliniciens académiques du domaine biomédical. En mai 2015, la Fondation a récompensé deux projets d'excellence, la société Cardiawave, porté par le professeur Emmanuel Messas et Benjamin Bertand et le projet Doloris, porté par Patrick Carroll et Stéphanie Ventéo.

L'objectif est de soutenir un ou plusieurs projets scientifiques d'excellence au sein de la recherche biomédicale académique française par des subventions pouvant aller jusqu'à cinquante mille (50 000) euros.

Depuis sa création, la Fondation a récompensé une quinzaine de projets au sein de laboratoires académiques. Parmi eux quatre sont aujourd'hui au stade de la création d'entreprise ainsi qu'en phase de développement d'approches thérapeutiques innovantes (médicaments et dispositifs médicaux).

La Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys est placée sous l'égide de la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM), très fortement impliquée dans le déroulement des appels à projets et le fonctionnement de la Fondation.

Cette campagne s'adresse à tout projet de recherche, quel que soit le domaine thérapeutique concerné. L'objectif est d'apporter un bénéfice aux patients, aux professionnels de santé ou aux systèmes de soins, tout en ayant des perspectives de valorisation par la création d'entreprise à brève échéance.

La finalité est de contribuer à l'émergence de projets d'excellence au sein de la recherche médicale académique française avec le souhait de contribuer vertueusement à l'écosystème de l'innovation scientifique en France.

Après une présélection basée sur des critères de valorisation par la création d'entreprise, les demandes de financement seront évaluées anonymement et sous couvert de confidentialité par des experts des mondes scientifique, clinique et industriel.

Epaulée financièrement et opérationnellement notamment par Turenne Capital, la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys est fière d'être soutenue par de nombreux donateurs individuels et institutionnels et veut pouvoir élargir son activité en accueillant de nouvelles contributions.

Les modalités de l'appel à projets sont les suivantes :

- Il est ouvert à tous les domaines thérapeutiques.
- Il concerne des produits (médicaments, dispositifs médicaux, chirurgie, diagnostics, etc.) ou des services.
- L'appel à projets vise à soutenir des initiatives issues de la recherche académique, émanant d'équipes déjà constituées autour d'un ou deux chercheurs et travaillant au sein d'un laboratoire public français avec pour objectif de mener à la création d'une entreprise à brève échéance.
- L'appel à projets est national.
- L'évaluation sera réalisée en deux temps :

o Lettre d'intention dans un premier temps: 5 pages maximum, hors liste des publications et des brevets :
- CV synthétique du porteur de projet et composition de l'équipe (1 page),
- Résumé scientifique du projet de recherche (1 page),
- A quel besoin médical répond le projet ? Quelle est la taille du marché adressé ? (1/2 page),
- Quel est l'état de l'art (produits, pratiques…) et comment l'innovation s'inscrit-elle dans le marché actuel et futur (lors de la mise sur le marché du produit) ? (1/2 page),
- Quelle est l'ambition du projet ? En quoi les fonds de la Fondation permettront-ils de faire progresser le bénéfice thérapeutique ? (1/2 page),
- Comment sera valorisé le projet dans le cadre d'une création d'entreprise ? : brevets déposés ou à déposer, développement de savoir-faire, modèle économique … (1/2 page),
- Budget prévisionnel (pour les deux ans à venir), détails et justificatifs du budget demandé à la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys, autres financements reçus et prochaines étapes de création de valeur (études clefs à réaliser chez l'animal ou l'homme, développements scientifiques, aspects réglementaires,…) (1 page).

o Dossier complet (20 pages environ) si le projet présenté par Lettre d'intention est présélectionné. Celui-ci est communiqué à l'issue de la phase de présélection.

Les lauréats bénéficieront d'une subvention pouvant atteindre cinquante mille euros (50 000€). Cette subvention sera destinée à financer de l'équipement, du fonctionnement ou du personnel pendant une durée maximale d'une année.

Calendrier indicatif :

- Ouverture de l'Appel à projets : mardi 29 septembre 2015.

- Période de réception des lettres d'Intention : jusqu'au vendredi 13 novembre 2015 à 18h.

- Annonce des projets présélectionnés sur Lettre d'Intention : vendredi 18 décembre 2015 au plus tard.

- Période de réception des dossiers complets dont les modalités seront communiquées aux porteurs des projets présélectionnés : jusqu'au vendredi 12 février 2016.

- Annonce des projets lauréats : avril-mai 2016.

Pour tout renseignement concernant le dépôt des dossiers ou contribution (don) concernant la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys :
http://fondationbeatrice.wix.com/fondation et http://www.turenne-sante.com/la-fondation/

fondation.beatrice-denys@turennecapital.